

## CONDITIONS GÉNÉRALES

### 1/ TARIFS

Toutes nos prestations les prix affichés sont :

- Hors taxes,
- Hors transport et assurances,
- Hors mise en place, montage et démontage, pour la durée d'utilisation prévue au devis, selon le tarif en vigueur.

Toute utilisation au-delà cette durée fera l'objet de nouveau accord et d'une facturation complémentaire.

La date et l'horaire de restitution du matériel sont impératifs et tout retard sera facturé selon le tarif en vigueur.

Pour les ventes, nos prix sont :

- Hors taxes,
- Hors transport,
- Hors assurances.

### 2/ COMMANDE

- Acompte de 30%
- Le devis signé et renvoyé.
- Une fois la réservation confirmée, les quantités sont modifiables de + ou - 10%, jusqu'à 4 semaines avant la date de votre événement.
- Une facture d'acompte ou un email de confirmation est envoyée dès réception du paiement.
- Un forfait Nettoyage sera ajouté lors de votre réservation pour tout linge: 1€HT/nappe, housse ; 0,10€HT/serviette de table

### 3/ ANNULATION TOTALE OU PARTIELLE

L'annulation totale ou partielle d'une commande fera l'objet d'une facturation équivalente à la moitié au moins du montant de commande annulé, sans jamais être inférieure aux frais déjà engagés au moment de l'annulation.

Si l'annulation est faite 3 jours avant l'évènement, avant la location, la vente ou la prestation, le client donneur d'ordre devra payer la facture dans sa totalité.

### 4/ TRANSPORT

Le tarif sera appliqué pour la livraison et la reprise selon le barème en vigueur et le nombre de kilomètre.

Si le matériel n'a pas été rangé correctement une facturation supplémentaire sera appliquée, pour perte de temps du au rangement

Toute manutention non prévue au devis initial et tout temps d'attente feront l'objet d'une facturation complémentaire.

### 5/ GARANTIE

Pour toute commande, un montant en garantie est demandé au client. Ce montant sera fixé selon le prix des articles à l'achat neuf.

Cette garantie ne lui sera restitué qu'après contrôle au retour du matériel et après encaissement de toutes les factures, sauf conventions particulières contraires.

### 6/ MISE A DISPOSITION ET RETOUR DES MATERIELS LOUES

Le client donneur d'ordre doit être présent lors de la livraison et de la restitution du matériel loué avec une pièce d'identité. Il reconnaît recevoir le matériel en bon état, apte au fonctionnement et en règle avec les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur.

Le client donneur d'ordre s'engage à restituer les matériels loués, triés par catégorie, et conditionnés dans leurs protections, housse, bacs et chariots d'origine.

Un inventaire contradictoire sera effectué à la mise à disposition et au retour du matériel loué.

Le client donneur d'ordre est tenu d'y assister afin de signer cet inventaire.

En l'absence de signature, aucune contestation ne sera admise et seul l'inventaire de NAÏS EVENT sera pris en compte

Le matériel ne sera considéré comme restitué et en bon état, qu'après avoir fait l'objet d'un inventaire de notre ressort.

En cas de refus du client donneur d'ordre, d'un inventaire de la part NAÏS EVENT seul.

### 7/ REPARATION - NON RESTITUTION

Le client donneur d'ordre doit utiliser le matériel pour ceux pourquoi il l'a loué. Il fournira en particulier l'installation électrique avec la puissance nécessaire en conformité avec la réglementation en vigueur.

Aucune modification ou transformation ne pourra être apportée au matériel loué.

Pendant toute la durée de mise à disposition, le client doit prendre soin du matériel.

Le client donneur d'ordre n'a droit à aucune indemnité en cas d'interruption de fonctionnement du matériel loué.

Le matériel détérioré ou non restitué sera facturé au client donneur d'ordre à sa valeur de remplacement à neuf, plus d'une indemnité destinée à couvrir l'indisponibilité du matériel pour nos futurs évènements.

### 8/ FACTURATION

Une facture vous sera délivré soit à la livraison soit après la fin de la prestation comprenant le retour et le contrôle du matériel.

La facturation est effectuée à l'ordre du donneur d'ordre.

## **9/ REGLEMENT**

Les règlements seront effectués en euros et à la date de règlement indiquée dans la facture.

Le règlement se fera en totalité 15 jours avant la prestation. Pour la location 7 jours avant maximum

En cas de retard de paiement, NAIS EVENT, pourra suspendre toutes les prestations en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. Et sans remboursement des sommes déjà versé.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard à hauteur de 15% de la somme.

NAIS EVENT se réserve le droit de compenser les factures en cours avec les sommes en sa possession, de quelque nature qu'elles soient, versées par le client donneur d'ordre.

## **10/ PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ**

Les équipements logiciel et documentation ainsi que tout renseignement technique ou de toute nature appartenant au prestataire sont et demeureront la propriété exclusive DE NAIS EVENT.

Chaque partie garantira à l'autre la confidentialité des informations de quelque nature que ce soit, écrites ou orales, dont elle a connaissance au titre de la commande et s'interdit de les communiquer aux personnes autres que celles qui ont qualité pour en connaître le contenu au titre de la réalisation de la prestation commandée.

## **11/ FORCE MAJEURE**

NAIS EVENT ne pourra être tenu pour responsable des retards ou des défauts de livraison dus à la force majeure ou à toute raison indépendante de sa volonté, telle que, de façon non limitative, grève, intempérie, accident, interdiction officielle ...

## **12/ PROPRIÉTÉ, RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES**

Le matériel loué reste l'entière propriété NAIS EVENT. Le locataire s'interdit de le laisser saisir par l'un de ces créanciers, de le sous louer, de le prêter.

Toutefois, le transfert des risques s'effectue dès la livraison.

La responsabilité et la garde matérielle et juridique du matériel sont transférées lors de leur mise à disposition.

Aucune réclamation du client donneur d'ordre ne sera recevable au-delà d'un délai de 48 heures après la fin de la prestation.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée auprès de NAIS EVENT pour privation de jouissance ou trouble commercial quelconque quelle qu'en soit la cause ou l'origine.

## **13/ PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

NAIS EVENT s'engage à détruire vos données personnelles après le délai légal de conservation des données personnelles du client. NAIS EVENT, ne se servira plus de vos données après la fin de notre contrat et de nos prestations.

## **14/ CLAUSE PARTICULIÈRE RÈGLEMENT**

### **CONDITIONS SPECIALES COVID-19**

Pour toute annulation due à la crise sanitaire Covid-19, le client bénéficie d'un report de 12 mois (à compter de sa date d'évènement) sans aucun supplément. L'acompte versé n'est donc pas remboursé mais plutôt reporté pour un autre évènement sous 12 mois.

Au-delà de cette date de report (seulement en cas de crise sanitaire Covid-19), le devis sera réactualisé au tarif du moment et toute remise effectuée sera appliquée ou pas selon les conditions de la remise.